



Ouagadougou, le 13 NOV 2023

Ouagadougou, le

RECRUTEMENT D'AGENTS DE COLLECTE DES DONNEES

Dans le cadre de l'évaluation finale de la recherche opérationnelle sur l'introduction et le passage à l'échelle du Sayana-Press par auto-injection au Burkina Faso, l'Institut de Recherche en Sciences de la Santé (IRSS) souhaite recevoir deux cents (200) candidatures de personnes de sexe féminin, pour le recrutement de vingt-quatre (24) agents de collecte de données pour la collecte des données au sein des ménages et vingt (20) autres sans distinction de sexe, pour le recrutement de quatre (04) autres agents pour la collecte au sein des formations sanitaires. Ces activités de collecte se dérouleront dans les districts sanitaires de Tenkodogo et de Garango.

Conditions d'éligibilité :

Pour la collecte de données au sein des ménages, la candidate doit :

- Avoir le niveau baccalauréat ;
- Être entièrement disponible pour trente (30) jours à compter du 20 novembre 2023 ;
- Parler couramment le Bissa ;
- Disposer d'un moyen de déplacement motorisé (de préférence à 2 roues) ;
- Avoir une expérience dans la collecte de données au sein des ménages et avec les tablettes ou Smartphones sera un atout ;
- Être disposée à travailler en milieu rural, avec des déplacements fréquents à moto.

Avoir participé à la collecte des données de l'évaluation de base sera également un atout.

Pour la collecte de données au sein des formations sanitaires, le ou la candidat (e) doit :

- Être un agent de santé (Infirmier, médecin, pharmacien, étudiant en médecine ou en Pharmacie) ;
- Être entièrement et immédiatement disponible à partir du 20 novembre 2023, et ce pour trente (30) jours
- Être disposé à travailler en milieu rural, avec des déplacements fréquents à moto.

N.B : nous attachons du prix à l'entière disponibilité des postulants. Pour les postulants prière noter que seuls les deux cents (200) premiers dossiers seront retenus pour le volet ménage et 20 pour le volet formation sanitaire. Prière préciser le poste auquel vous postulez afin d'éviter la nullité de votre candidature.

Dossiers de Candidature :

Le dossier de candidature se compose de :

- Une copie légalisée du diplôme requis ou tout autre document y attestant ;
- Une attestation des enquêtes ménages antérieures ;
- Un curriculum vitae détaillé avec précision des diplômes et des expériences en matière de collecte de données et du niveau de maîtrise des langues locales ;
- Une copie de la carte grise de la moto ;
- Une copie de la CNIB ou passeport.

Toutes les pièces doivent être fusionnées en un seul document de format PDF et nommé au nom et prénom du candidat. Ex : ali_kone.pdf pour un candidat qui se nomme Kone Ali.

Dépôt de dossiers de candidatures :

Le fichier PDF unique doit être envoyé en ligne sur le formulaire Google disponible sur le site suivant : <https://hubssr.org> Vous devez vous rassurer que votre fichier PDF soit complet avant de commencer à remplir le formulaire. Aucun dossier incomplet ne sera accepté.

Les dossiers de candidatures seront reçus du **14 au 17 novembre 2023 de 8h00 à 16h00.**

Heure limite de dépôt : Le vendredi **17 novembre 2023 à 16h00.**

Sélection des candidats

Pour le volet ménage, les 200 premières candidatures seront traitées, 30 seront retenues pour la formation et 24 personnes seront définitivement engagées pour les activités de collecte.

Concernant le volet formation sanitaire, seules 20 candidatures seront traitées et quatre personnes seront retenues pour la formation et la collecte des données.

Seuls les candidats retenus seront informés. Les résultats seront publiés sur le site dès que disponible.

Le Directeur de l'Institut de
Recherche en Sciences de la Santé

Dr Sylvain OUEDRAOGO

Directeur de recherche
Chevalier de l'Ordre de l'Etat
Chevalier de l'OIRA du CAMES

